



Communiqué de presse

Date 10.03.2020
Embargo 10.03.2020, 10:30 h

En 2020, le montant des rabais pour les billets dégriffés atteint de nouveau au moins 100 millions de francs

Dans une déclaration commune, le Surveillant des prix et les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) ont convenu de mesures compensatoires. En 2020, les CFF proposent de nouveau des billets dégriffés pour le transport longue distance correspondant à des économies d'au moins 100 millions francs. Cette mesure extrêmement appréciée par la clientèle, peut être maintenue malgré un bénéfice en baisse. Outre les prix attractifs pour les clients, l'avantage de ces billets réside dans le fait qu'ils contribuent de manière significative à promouvoir l'utilisation des transports publics.

Le bénéfice 2019 des CFF pour le transport longue distance a diminué d'environ 50 millions de francs par rapport à l'année précédente, pour atteindre 132 millions de francs. Néanmoins, une compensation de ce bénéfice, qui reste, du point de vue du Surveillant des prix, trop élevé, est encore nécessaire cette année. C'est pourquoi il a de nouveau signé une déclaration commune avec le SBB.

Cette année, l'offre de billets dégriffés permettra d'économiser au moins 100 millions de francs par rapport au prix normal. Le montant minimum des rabais convenus reste donc au niveau de l'année précédente. Outre la forte demande des clients, l'effet des billets dégriffés a été le facteur décisif. Ils font leurs preuves en tant qu'instrument permettant d'augmenter la part des transports publics dans la répartition modale et d'améliorer l'occupation des trains en dehors des heures de pointe. Ainsi, des voyageurs qui utiliseraient autrement des véhicules privés sont encouragés à prendre les transports publics. Ces clients supplémentaires augmentent l'utilisation de trains à faible taux d'occupation, tout comme les voyageurs à l'emploi du temps flexible. Les billets dégriffés contribuent donc de manière significative à la promotion des transports publics.

Afin d'éliminer d'autres obstacles à l'accès aux transports publics, le Surveillant des prix et les CFF travaillent à la mise en place d'un système tarifaire intégré, convivial et à prix attractifs. Une attention particulière est portée à la conception d'une offre transparente répondant aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes.

Contact/questions:

Stefan Meierhans, Surveillant des prix, tél. 058 462 21 02
Beat Niederhauser, Chef du bureau, tél. 058 462 21 03